

AVRIL 2021

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Le Gouvernement Sama Lukonde a enfin vu le jour

Noël OBOTELA RASHIDI, Historien.
Professeur ordinaire/
Université de
Kinshasa, Faculté
des Lettres et
Sciences Humaines.
Membre du Conseil
de Rédaction de
Congo-Afrique.
nobotela2005@
yahoo.fr

Plusieurs fois annoncée et démentie, la publication du gouvernement Sama Lukonde n'a pas été rendue publique en ce début d'avril. Des « pesanteurs » auraient encore miné sa sortie. « La quête acharnée des postes ministériels par les acteurs de l'Union sacrée... » (Le Potentiel) serait notamment à la base du retard. « Le partage du « butin » divise les intérêts (...) ». Il fait encore noter qu'un gouvernement réduit devra engendrer moins de 60 ministres résolument « efficaces ». « Ce qui exigerait des partis et regroupements politiques de comprendre que tout le monde ne peut pas faire partie du Gouvernement » !

Nommé Premier Ministre, le 15 février 2021, Jean-Michel Sama Lukonde a, à la suite de moult tergiversations et supputations du monde politique congolais, réussi enfin à sortir la fameuse équipe, le 12 avril 2021, Il s'agit d'un gouvernement de 57 membres avec une moyenne d'âge de 47 ans, une taille très réduite (!), une participation de la femme à 27%, caractérisée par l'arrivée massive de la jeunesse et de plusieurs nouvelles figures à 80% Cette équipe s'illustre encore par une représentativité nationale et une inclusivité des forces politiques. Elle compte 4 vice-premiers ministres, 9 ministres d'État, 32 ministres (dont 1 ministre près le Président de la République et une ministre déléguée) et 11 vice-ministres.

Un regard sur la représentativité des provinces au sein du Gouvernement révèle que les Provinces du Haut-Uele, de Kinshasa, du Nord-Ubangi et de Mai-Ndombe et du Kwango n'ont pas de représentants ! La situation par région se présente comme suit : le Grand Kasai a 15 membres, le Grand Kivu en compte 13, le Grand Equateur comprend 8 ministres, le Grand Bandundu et le Kongo Central sont représentés chacun par 6 membres, le Grand Katanga a 6 ministres et enfin la Grande Orientale (ancienne Province Orientale) détient seulement 3 ministères. La représentativité féminine s'élève à 15 membres.

Le député provincial et cadre de l'UDPS, Jean-Claude Tshilumbayi, a félicité la composition de cette équipe. Pour le compte du FCC, Maître Ferdinand Kambere, Secrétaire Permanent Adjoint du PPRD, a prévenu que ce gouvernement sera jugé par rapport au résultat. Intervenant dans un débat sur Radio Okapi, le politologue Christian Moleka, trouve le gouvernement « plus ou moins équilibré ». Il ne s'est pas empêché de relever la suppression du ministère de la décentralisation. Il a également signalé le « déséquilibre géopolitique » du gouvernement.

La VSV (Voix des Sans Voix) a recommandé, le 13 avril 2021, au nouveau gouvernement de « réduire le train de vie des ministères, des institutions pour une répartition équitable du revenu national. Sans attendre, le Premier Ministre a donné, le 12 avril 2021, des indications sur les moyens alloués aux FARDC. Il a promis de se pencher sur l'épineuse question de détournement des fonds destinés à l'armée. En effet, l'argent décaissé pour les FARDC n'atteint pas les destinataires.

L'ACAJ (Association Congolaise pour l'Accès à la Justice) s'est opposée à la reconduction de 4 ministres cités dans les détournements des deniers publics. Selon le Président de l'ACAJ, Georges Kapiamba, deux des quatre ministres « font l'objet d'enquêtes pour vente illégale d'une maison de l'État et les deux autres pour détournement des fonds publics ».

Même publié, le Gouvernement reste encore suspendu à la procédure d'investiture. Néanmoins, le Premier Ministre a déposé, le 20 avril 2021, le programme d'action de son équipe au bureau de l'Assemblée nationale. Entretemps ; on a noté la démarche de certains députés nationaux membres de l'Union sacrée de la Nation qui menacent de bloquer l'investiture du Gouvernement. Ils s'appelleraient des « députés pétitionnaires ou révolutionnaires ». « Ces 138 députés se plaignent du non-respect (...), dans la composition du nouveau gouvernement des engagements pris avec eux (...), en décembre 2020 ». Face à cette menace, le Chef de l'État avait réuni, durant le week end du 24 au 25 avril 2021, à la Cité de l'Union Africaine, membres du Gouvernement, députés et sénateurs, faisant partie de l'Union Sacrée de la Nation, en vue de les exhorter à investir le Gouvernement. Le Président de la République les aurait convaincus. Et, le 26 avril 2021, le programme du Gouvernement avait été voté à la majorité absolue de 410 députés sur 412 présents.

Pour ou contre le départ de la MONUSCO

La Mission des Nations Unies pour la Stabilisation et la Consolidation de la Paix (MONUSCO) fait l'objet des manifestations contre sa présence à l'Est du pays. En effet, exaspérés par d'incessantes tueries auxquelles les populations du Nord-Kivu (spécialement celles du grand Nord) sont victimes, les habitants de Beni et Butembo se sont élevés pour s'en prendre notamment au personnel de la MONUSCO. La MONUSCO est-elle finalement « mal aimée » ou « incomprise » ?

S'exprimant, le 8 avril 2021, sur cette situation, Marie-Josée Ifoku, ancienne candidate à la présidentielle de 2018 et Gouverneure honoraire de la Tshuapa, a demandé « aux organisateurs des manifestations à Beni et à Butembo de ne pas recourir à la violence car la solution ne réside pas au départ de la MONUSCO. Il faut que dans leur ensemble, Congolais et la Communauté internationale se lèvent pour mettre fin aux massacres à l'Est du pays ».

Dans une conférence de presse faite, le 12 avril 2021, juste après la publication de son gouvernement, le Premier Ministre a reconnu l'existence d'un plan de désengagement de la MONUSCO qui connaît du retard parce qu'il y a des préalables. Il a promis de s'impliquer pour que les préalables soient levés. De son côté, le Gouverneur du Sud-Kivu, Théo Nguabije Kasi, plaide pour le renforcement de la MONUSCO en vue de rétablir la paix. Il a fait cette déclaration, le 12 avril 2021, devant la presse à Bukavu. Willy Mishiki, président de l'Union Nationale des Nationalistes (UNANA) et notable du Nord-Kivu, recommande au gouvernement de renégocier la convention de siège pour transformer la mandat de la MONUSCO en une force d'imposition de la paix. Il a livré ce point de vue devant la presse, le 14 avril 2021, à Kinshasa. Edgar Mateso, vice-président de la société civile du Nord-Kivu, a demandé, le 13 avril 2021, aux manifestants d'être objectifs dans leurs revendications en les orientant principalement vers le Gouvernement congolais et que la MONUSCO œuvre pour la pacification de la partie Est du pays.

Devant la Mairie de Beni, les élèves en uniforme ont organisé un *sit-in* depuis deux semaines. Ils ne cessent de réclamer le retour de la paix, la reprise des cours sans interruption et la présence de Chef de l'État dans la région. À l'issue de l'échange avec le Président du Conseil européen, le Chef de l'État a réagi, le 29 avril 2021, en demandant aux élèves de regagner leurs maisons et en indiquant que « ce n'est pas sa présence à Beni qui va mettre fin à cette insécurité ». Il a annoncé que des mesures ont déjà été prises. Il a dit en substance ; *« Je vous promets, chers enfants, (...) d'apporter des solutions à vos problèmes. Veuillez regagner vos foyers et ne vous laissez surtout pas manipuler par des adultes qui ont un but politique »*.

L'insécurité et les violences à l'Est de la RD Congo, à quand la fin des tueries ?

Une insécurité due notamment à l'activisme des groupes armés est enregistrée depuis quelques années à l'Est de la RD Congo. Le Nord et le Sud-Kivu compte plus de 200 groupes armés, tandis que l'Itiri en a une dizaine dont Zaïre FPAC, CODECO-FCBC, CODECO-BTD, CODECO-ALC, Chini ya Kilima-FPIC, FRPI, Mai Mai Alaise, Mai Mai Simba Mangalibi, Mai Mai Kya Ndonga MNLDE, Mai Mai Barcelone, etc. Toutes ces informations ont été livrées par le Baromètre Sécuritaire du Kivu qui

s'intéresse à la fois aux deux Kivu et à l'Ituri. Il s'agit d'un projet conjoint du Groupe d'Etude sur le Congo (GEC) basé à l'Université de New York et Human Rights Watch (HRW), lancé, en 2017. Ce projet documente et publie systématiquement des informations, vérifiées selon une méthodologie stricte, sur les incidents violents commis par les acteurs armés dans les Provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, ainsi qu'en Ituri. Ces incidents portent sur les meurtres de civils, les affrontements, les enlèvements et les kidnappings moyennant rançon, les viols de masse. Plus de 3800 incidents violents ayant occasionné plus de 10.000 victimes ont été dénombrés depuis 2017 ! Selon le Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA), l'Ituri comptait 1,7 million de déplacés contre 1,8 million au Nord-Kivu, en août 2020.

L'Assemblée Nationale a adopté, le 7 avril 2021, une résolution créant la commission parlementaire chargée d'enquêter sur la situation sécuritaire dans les Provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, du Maniema, du Haut-Uele, du Bas-Uele, du Haut-Katanga et du Haut-Lomami. Selon certains députés, cette commission parlementaire devrait auditionner également la MONUSCO. Celle-ci agit ; elle a des armes, des hommes ; elle a une mission précise de protéger la population. Entretemps, cette population est l'objet des tueries ! La CENCO n'a pas manqué de se prononcer contre ces massacres, le 6 avril 2021, lors de la présentation du rapport de la mission des évêques sur la situation sécuritaire dans l'Est de la RD Congo. À cette occasion, l'abbé Donatien Nshole a insisté pour que ces manifestations soient pacifiques car c'est leur droit de réclamer la sécurité ; c'est leur droit de réclamer la liberté... Par ailleurs, la CENCO a suggéré, le 8 avril 2021, la permutation effective des officiers affectés aux opérations militaires dans l'Est du pays. De son côté, le BCNUDH (Bureau Conjoint des Nations Unies pour les Droits de l'Homme) a condamné, le 18 avril 2021, les violences policières contre les activistes à Beni ; Selon Human Rights Watch (HRW), la police a blessé par balle au moins un activiste et a arrêté des dizaines d'autres.

Assemblées provinciales et Gouvernorats de provinces toujours à couteaux tirés

C'est le 1^{er} avril 2021 que le Gouverneur du Kasai-Oriental a été destitué par une motion initiée depuis décembre 2020, et votée par 13 députés sur les 17 présents à la plénière. Il est reproché au Gouverneur « l'incapacité notoire à diriger la Province » ! Son départ corse les conditions de sa succession. Tout en prenant acte de sa déchéance, le Président fédéral de l'UDPS déclare que « le parti n'acceptera pas que la province soit gérée par un intérimaire issu d'une autre plateforme politique, parce qu'en 2023, seule l'UDPS sera redevable de sa gestion devant le peuple » !

Au Sud-Kivu, 8 députés provinciaux ont déposé, le 5 avril 2021, une motion contre le Gouverneur Théo Ngwabidje. Les députés reprochent au Gouverneur un détournement présumé de deux milliards huit cent sept cents quatre vingt francs congolais alloués par le Gouvernement central aux victimes des catastrophes de Nyamugo et Kamituga et à celles des massacres de Kasika ! Entretemps, le Directeur de l'Administration de l'Assemblée provinciale a été suspendu de ses fonctions pour avoir convoqué, le 6 avril 2021, une plénière en vue d'installer le bureau d'âge à la suite des pétitions initiées contre les membres du bureau. Cette suspension lui a été signifiée, le 5 avril 2021.

Dans la Ville Province de Kinshasa, c'est l'Assemblée provinciale qui a visé son président Godé Mpoyi par une motion. Le reproche fait au Président porte sur la faible production législative depuis le début de la législature ! À l'issue de la plénière, du 5 avril 2021, 33 députés sur 36 ont voté contre son départ ; la porion a été donc rejetée. Du côté du Gouvernorat, les violons ne s'accordent pas entre le Gouverneur et son collaborateur. Tout est parti de la sortie médiatique du Vice-Gouverneur, Néron Mbungu à l'émission Congo Avenir. Il y a déclaré que l'opération Kin-Bopeto lancée, en 2019, par le Chef de l'État en vue de combattre l'insalubrité ne réussira jamais faute de programme et de budget. Il a également critiqué le Gouverneur Gentiny Ngbila dans une autre émission. Il a notamment déclaré être impayé depuis six mois !

Le Vice-Gouverneur Néron Mbungu serait sous le coup d'une motion de défiance déposée depuis le 6 avril 2021. Un groupe d'élus provinciaux l'accuse « d'avoir tenu des propos dénigrants et irrespectueux envers l'organe délibérant ». L'intéressé en a été saisi, le 7 avril 2021, par le Président de l'Assemblée provinciale.

Le Tanganyika, lors de la plénière tenue, le 12 avril 2021, a connu une bagarre entre les députés FCC et ceux de l'Union sacrée de la Nation. Il s'agissait d'examiner les pétitions visant les membres du Bureau de l'organe délibérant. Avec 13 députés sur 25, l'Union sacrée de la Nation est devenue majoritaire au Tanganyika. La bagarre a occasionné quelques dégâts matériels.

En Ituri, le Gouverneur Bamanisa a été déchu, le 13 avril 2021, par le vote d'une motion initiée contre lui. Il a été battu par 33 voix sur un total de 41 députés.

Dans la Province de la Tshopo, le Gouverneur Louis-Marie Walle Lufungula a été battu lors du vote organisé, le 15 avril 2021. Sur 28 députés que compte l'Assemblée provinciale, 17 l'ont désavoué. Par contre, la pétition visant le Président de l'Assemblée provinciale de la Tshopo a été rejetée.

Au Kwango, le Vice-Gouverneur Léopold Kangulumba a été destitué, le 26 avril 2021, lors d'un vote consécutif à une motion de défiance le visant. Les élus lui ont reproché notamment l'insubordination, le détournement de cent deux millions alloués à l'examen d'État, édition 2019-2020. Ainsi sur 21 députés que compte l'Assemblée provinciale, 20 ont participé au vote, 14 l'ont désavoué et 6 l'ont soutenu.

Patrice Emery Lumumba, un héros sans sépulture ?

Alors que le transfert était acquis et le lieu d'inhumation choisi, Guy Patrice Lumumba, un des fils du feu Premier Ministre Patrice Emery Lumumba, a saisi le Roi des Belges, Philippe 1^{er}, pour traduire son opposition au rapatriement des reliques de son père comme l'avait annoncé le Chef de l'État Félix Tshisekedi, le 14 décembre 2020, devant les deux Chambres du Parlement. Dans sa lettre, il avance trois raisons pour appuyer son refus. D'abord, il n'apprécie guère que la famille soit en dehors des tractations y relatives. Ensuite, la date choisie pour cet événement, le 30 juin, rappellerait un douloureux souvenir. C'est le jour au cours duquel Lumumba avait prononcé le discours qui l'a conduit à la mort. Enfin, le fait que le Président de la République ait offert un véhicule à Jonas Mukamba, « l'un des hommes qui a pourtant permis une mort atroce à l'ex-Premier ministre, le Chef de l'État l'a de ce fait remercié pour le martyr qu'il a fait subir à Lumumba » ! Pourtant, le Chef de l'État avait souligné que le rapatriement des reliques de Patrice Emery Lumumba constitue « la plus belle des manières d'honorer sa mémoire !

Le dossier « gratuité de l'enseignement » rebondit à partir de Brazzaville

De Brazzaville, on a annoncé l'arrestation, le 20 avril 2021, de l'ancien ministre de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique, Willy Bakonga, recherché par le Parquet depuis le 16 avril 2021, dans le cadre d'une affaire de détournement des fonds. La RD Congo a demandé et obtenu son extradition.

Au même moment, il y a 600 écoles conventionnées catholiques désactivées de la liste de paie des enseignants. Lors d'une conférence de presse tenue, le 14 avril 2021, par l'abbé Donatien Nshole, au nom de la CENCO, le Secrétaire Général de la CENCO dénonce cette désactivation et assure que le réseau catholique n'a pas d'écoles fictives ! Le Secrétaire Général de l'EPST avait auparavant signalé l'existence 1179 écoles fonctionnant avec des faux arrêtés à travers le pays !

Nouvelles nominations au Cabinet du Chef de l'État

Le Président de la République a nommé, le 14 avril 2021, trois Directeurs de cabinet adjoints. Il s'agit de André Wameso (Directeur d cabinet adjoint

en charge des questions économiques et financières), Nicole Bwatshia (chargée des questions juridiques, politiques et diplomatiques) et Olivier Mondonge (chargé du progrès social).

La Cour constitutionnelle a son nouveau Président

Les juges de la Cour constitutionnelle ont élu, le 20 avril 2021, leur nouveau Président en remplacement de l'ancien juge président Benoît Lwamba démissionnaire. Son intérim était assuré par le Juge Prince Funga Molima. Et c'est le Juge Dieudonné Kaluba Dibwa qui a été élevé à cette prestigieuse fonction pour un mandat de trois ans renouvelable une fois. Il est avocat et enseigne à la Faculté de Droit de l'Université de Kinshasa.

AFRIQUE

Au **Tchad**, le Président Idriss Déby Itno, au pouvoir depuis 30 ans, aurait succombé, le 20 avril 2021, suite à une blessure au front lors des combats contre les rebelles du Front pour l'alternance et la concorde (FACT) qui ont attaqué le Tchad par le Nord. Il s'agit là de la version officielle démentie notamment par Facho Balaam, ancien ministre du Gouvernement tchadien, qui pense que c'est « un coup d'État ».

Un conseil militaire dirigé par son fils, le Général Mahamat Idriss Déby est mis en place. La mort du Président Déby survient juste après sa réélection à la présidentielle 2021 au cours de laquelle il a été vainqueur avec 79,32% des voix. L'ancien Premier Ministre tchadien, de 2016 à 2018, Albert Pahimi Padacke, et candidat malheureux à la présidentielle 2021, a été désigné comme chef du Gouvernement, le 26 avril 2021, mais il a décliné cette offre. Notons, par ailleurs, que les évêques tchadiens rejettent le Conseil militaire et appellent à la mise en place d'une instance indépendante. Le Chef du Conseil militaire de transition précise que « il n'est pas question pour les militaires de s'accaparer du pouvoir ». De son côté, le président de l'Assemblée nationale a aussi décliné l'offre de conduire la transition. ■